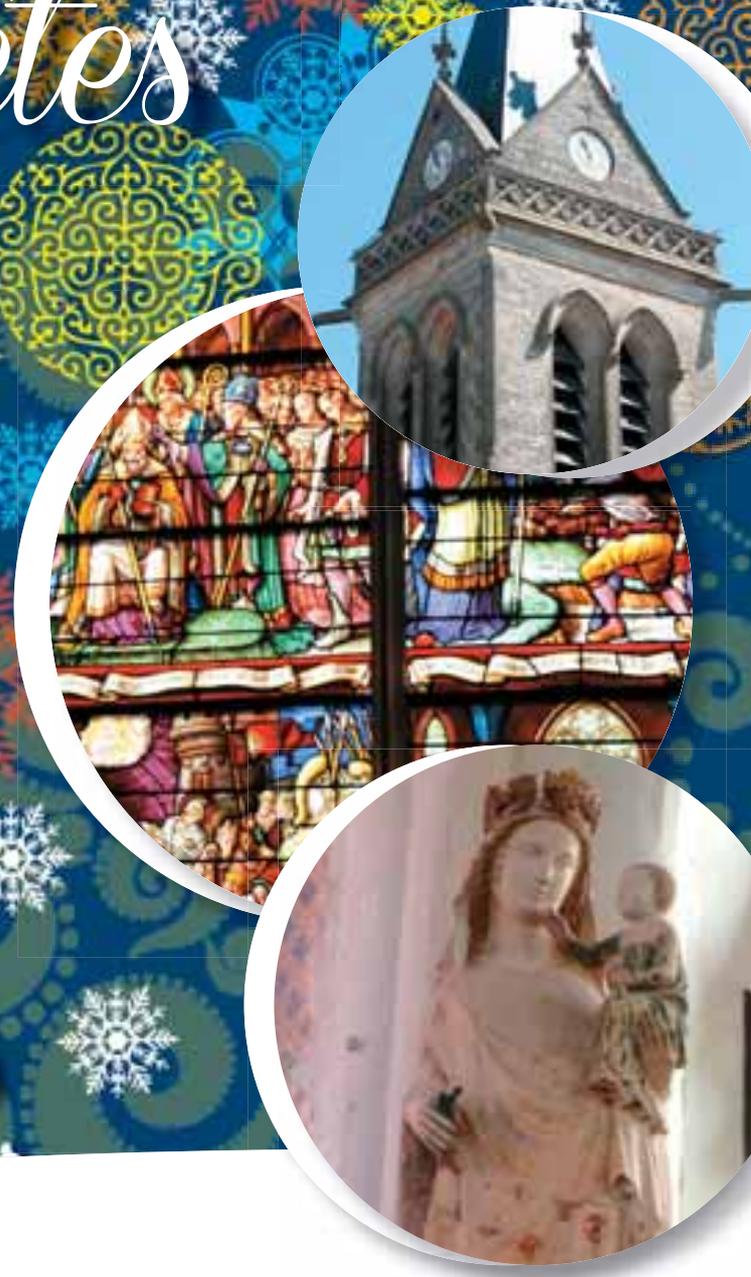
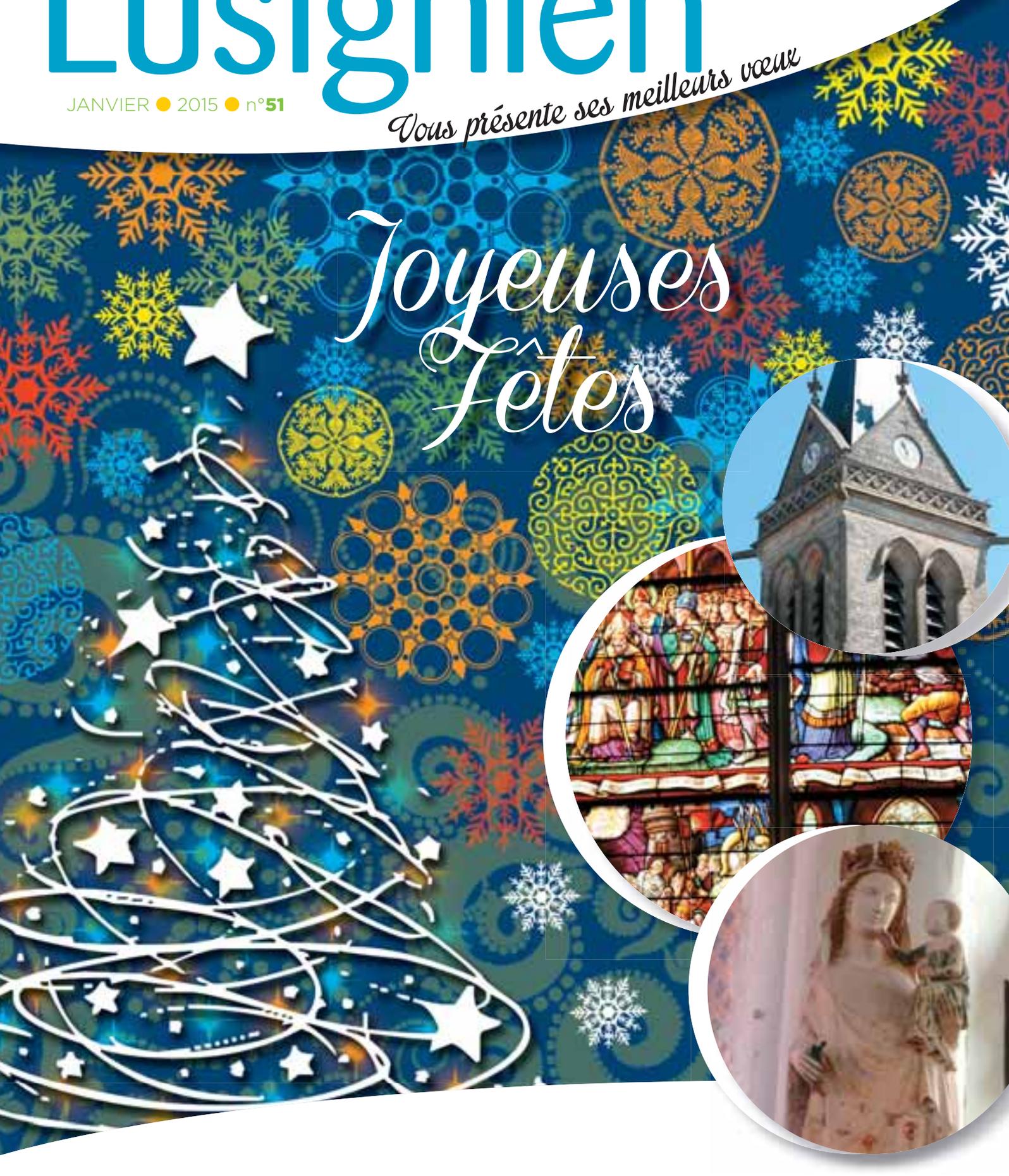


Le P'tit LUSIGNIEN

JANVIER ● 2015 ● n°51

Vous présente ses meilleurs vœux

Joyeuses Fêtes





Christian BRANLE
Maire, Vice Président du
Conseil Général,
Président du PNRFO

Madame, Monsieur,

En cette fin d'année, je veux vous dire le plaisir qui est le mien de travailler, depuis les élections municipales du mois de mars, avec une équipe dynamique et impliquée et qui mesure désormais la dimension d'une gestion communale.

Nous le savons tous, les temps financièrement difficiles, les dotations de l'Etat en diminution et les coûts de fonctionnement en augmentation, sans oublier la réglementation en constante évolution, vont plus que jamais contraindre les collectivités à prioriser leurs actions, afin d'assurer un équilibre financier, sans toutefois alourdir la pression fiscale des familles et des entreprises, déjà significative.

Le budget communal 2015 devra tenir compte de toutes ces données et nous permettre, malgré tout, de continuer à structurer notre village. Plus que jamais, les actions collectives sont essentielles et le travail en partenariat est désormais incontournable si nous voulons maintenir et développer le lien social et la qualité de vie, fondamentaux dans nos communes.

C'est pourquoi, je tiens à remercier et féliciter toutes celles et ceux qui ont contribué au déroulement de nombreux événements de ces derniers mois :

- **la réforme des rythmes scolaires** et la mise en œuvre des Nouvelles Activités Périscolaires,
- **l'organisation**, cette année encore, **du Forum des Associations**, qui mobilise, le temps d'une journée, les forces vives du monde associatif, afin de permettre aux familles de pratiquer au sein de notre commune une activité sportive, culturelle, de loisirs ou autre,
- **les nombreux échanges** qui se sont déroulés entre Lusigniennes et Lusigiens et les associations, les écoles, ou encore la maison de retraite ou le foyer de vie,
- **la constitution d'une nouvelle association**, l'Union des Acteurs Économiques de Lusigny (**U.A.E.L.**) afin de valoriser les produits, un service et le savoir-faire reconnus,
- **la tenue de la 61^{ème} édition de la Foire Agricole et Commerciale**, très arrosée cette année, qui aura permis d'inaugurer une plaque en l'honneur d'un homme exceptionnel qui aura œuvré durant 42 années pour le développement de la commune ; la salle des fêtes est désormais dénommée **«Salle Bernard HUSSENET»**,
- **le congrès des Parc Régionaux** des 8, 9 et 10 octobre qui a mis à l'honneur le territoire du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient et ses 57 communes. Notre commune accueillait à cette occasion, à La Grange, des délégations pour une conférence sur le thème **«solidarité écologique et égalité des territoires»**.

L'égalité des territoires passe aussi par notre capacité à nous mobiliser et faire preuve d'imagination. Créer les conditions de développement d'infrastructures et de services, de la sauvegarde de nos entreprises et celles et celles qui permettent de mobiliser toutes les énergies essentielles au développement d'un territoire.

Je veux pour conclure, associer toute l'équipe municipale, élus et agents, pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient source de bonne santé pour vous-même et vos proches, qu'elles soient encore synonymes de réussite dans vos entreprises.

J'aurai le plaisir de vous rencontrer, lors de la cérémonie des vœux du samedi 17 janvier 2015 à 18h30 à La Grange où, à n'en pas douter, le spectacle proposé par l'école de danse La Sittelle sera d'une belle qualité et ravira grands et petits.

Je vous souhaite une bonne lecture et de très belles fêtes de fin année.

VŒUX DU MAIRE

Le Maire et les membres
du Conseil Municipal
vous invitent le
samedi 17 janvier 2015
à 18h30 à La Grange

La **SITTELLE**
vous présentera son
spectacle de danse, suivi
du pot de l'amitié

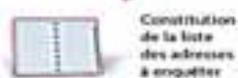




Notre commune sera concernée par le **recensement de la population du 15 janvier au 14 février**. Un agent recenseur se présentera chez les personnes à recenser pour distribuer des questionnaires, puis viendra les récupérer. Vous aurez la possibilité d'opter pour le recensement en ligne, sur le site de l'INSEE www.le-recensement-et-moi.fr

LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

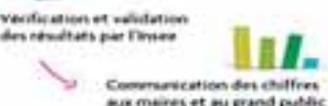
AVANT LA COLLECTE



PENDANT LA COLLECTE



APRÈS LA COLLECTE



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

JANVIER 2015

Samedi 17 à 18h30 – La Grange Vœux du Maire et de l'Équipe Municipale

FEVRIER 2015

Dimanche 1^{er} à 12h – La Grange

Repas des Aînés

Samedi 7 à 18h (début des jeux 19h) – La Grange

Loto de L'AALL

Vendredi 13 de 8h30 à 12h - Salle Bernard HUSSENET

Don du sang

Du 23 au 27 de 14h à 16h30

Stage d'Arts Plastiques par Mme Lacroix (enfants de 7 à 12 ans). Réservation au 06 14 95 23 22. Places limitées

MARS 2015

Dimanche 1^{er} - La Grange

Loto des Sapeurs-Pompiers

Jeudi 19 à 11h30- Stèle Place Maurice Jacquinet

Hommage aux combattants d'Algérie-Maroc-Tunisie

Samedi 21 à 14h - La Grange

Concours de Tarot organisé par l'AALL

Dimanche 22 et 29 - Salle Bernard HUSSENET

Élections départementales

AVRIL 2015

Dimanche 12 - La Grange

Concert de l'École de Musique de Lusigny

Samedi 18 - La Grange

«Tout pour la chanson»

MAI 2015

Vendredi 8 à 10h15 – Monument aux Morts

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Samedi 30 de 8h30 à 12h - Salle Bernard HUSSENET

Don du sang

JUIN 2015

Samedi 6 - La Grange

Spectacle et kermesse de l'école maternelle «Les Lutins d'Orient»

Samedi 6 et dimanche 7 - Plage de Lusigny

Triathlon des Lacs

Dimanche 21

Vide-grenier organisé par la FNACA

Vendredi 26 - La Grange

Kermesse de l'école primaire «Le Grand Pré Vert»

Samedi 27 à 15h - au COSEC

Fête du Budoclub

Juin

Journée Commerciale & Portes Ouvertes des Artisans

JUILLET 2015

Lundi 13 à 22h15 Départ de la Mairie

Défilé aux lampions suivi du Feu d'Artifice tiré près de la sculpture Rinke puis Bal des Pompiers à La Grange

Mardi 14

La Grange et Place de l'Europe
Diverses animations

AOÛT 2015

Samedi 8 de 8h30 à 12h - La Grange

Don du sang

Dimanche 23 à 9h

Commémoration du 28 août 1944 devant la plaque de la gendarmerie, messe à 9h45 puis à 10h45 au Monument aux Morts

Ce calendrier est susceptible d'évoluer au cours des mois à venir. Consultez régulièrement notre site internet www.lusigny-sur-barse.fr pour avoir des précisions de dernières minutes sur les manifestations organisées à Lusigny (événements, dates, horaires et lieu)

Repas des Aînés



dimanche 1^{er} février 2015
à 12h à La Grange
(date limite inscription 15 janvier 2015 voir page 17)

Directeur de la publication : M. Christian BRANLE
Rédaction : commission communication

Maquette et impression : Imprimerie La Renaissance labélisée Imprim'Vert. Août 2014

Dépôt légal : 26-313/o
4^e trimestre décembre 2014
Tirage : 825 exemplaires



LES RENTREES SCOLAIRES A LUSIGNY

C'était sous un beau soleil.
mardi 2 septembre 2014



● Ecole maternelle

« Les Lutins d'Orient »

102 élèves répartis sur 4 classes :

- Petite section : 24
- Moyenne section : 25
- Moyenne et Grande section : 25
- Grande Section : 28



● Ecole primaire

« le Grand Pré Vert »

146 élèves répartis sur 7 classes



● Collège «Charles Delaunay»

505 collégiens répartis en classe de 6^{ème} : 141 élèves, 5^{ème} : 131 élèves, 4^{ème} : 119 élèves, 3^{ème} : 114 élèves.



● DU CÔTÉ DU COLLÈGE

**L'Enseignement intégré
de Science et de
Technologie pour abattre
les murs et construire des
ponts !**

Cet enseignement met en œuvre la démarche d'investigation et favorise le décloisonnement des disciplines : **SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE – PHYSIQUE – TECHNOLOGIE.**

Il respecte les programmes nationaux et répond aux exigences du Socle Commun des connaissances, des compétences et de culture. Expérimenté depuis 2010 sur 2 classes de 6^e, il est étendu à tous les élèves de 6^e depuis cette rentrée au Collège.

Quatre sorties locales sont organisées tout au long de l'année sur les thèmes suivants :

- **1. Pourquoi le lac d'Orient ?**
 - Visite de la maison des lacs à Mesnil Saint-Père,
 - Découverte de la prise d'eau à Courtenot,
 - Présentation du canal de restitution à Lusigny sur Barse.
- **2. Le parc, un milieu de vie :**
Découverte de 2 milieux de vie à la Base Nautique de la Picarde.
- **3. Le parc, un milieu agricole :**
Une journée à la Ferme de la Marque à Champ sur Barse.
- **4. Un milieu de vie consomme de l'énergie et produit des déchets :** Visite du Centre d'Enfouissement et de Valorisation des Déchets à Montreuil sur Barse.

Le fil conducteur des différentes séquences est le **Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.**

Pour en savoir plus, voici l'adresse du site créé par les professeurs :
<http://eistlusigny.jimdo.com/>

DU CÔTÉ DU COLLÈGE

Une belle création d'envolée d'oiseaux en papier mâché

En juin 2014, les élèves de la classe de 4^{ème} 2 du collège Charles Delaunay ont réalisé une série d'oiseaux en papier mâché, avec leur professeur d'arts plastiques.

Ces oiseaux ont été exposés à Radonvilliers lors du Congrès des Parcs Naturels Régionaux français du 9 au 10 octobre 2014.

Cette exposition a été appréciée des visiteurs.



Inscriptions scolaires

Les formalités d'inscription s'effectuent en Mairie, à partir **du 4 mai 2015**.

L'ensemble de ces documents sera exigé lors de la constitution du dossier d'inscription :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile récent
- le formulaire d'inscription à renseigner (à retirer en Mairie ou à télécharger www.lusigny-sur-barse.fr (Enfance et Jeunesse)

Pensez également à inscrire vos enfants à la cantine scolaire et aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Les dossiers complets sont à retourner **avant le 12 août 2015**.

Des activités innovantes et ludiques pour les enfants des écoles maternelle et primaire :

Les N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires)

Depuis la rentrée scolaire 2014, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, les petits Lusigniens participent à des activités proposées par la Commune en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de l'Aube : les N.A.P.

Plus de 100 enfants des écoles maternelles et primaires sont pris en charge par des intervenants professionnels pour s'initier à ces nouvelles activités, chaque vendredi de 15 h 30 à 17 h 00.

Ecole maternelle

Les petites et moyennes sections maternelles se retrouvent à l'Accueil de loisirs avec Sophie et Marie-Christine qui leur font découvrir, sous forme ludique, les 5 sens et les jeux de coopération : « comment bien vivre ensemble ? ».

Peggy et Marine encadrent les enfants de grande section maternelle dans la salle de motricité maternelle pour des séances d'expression corporelle : zumba, relaxation, yoga....

Ecole primaire

Les enfants de l'école primaire sont répartis sur 4 ateliers, suivant les âges :

- Initiation à l'environnement avec Violaine, animatrice nature du Centre Yvonne Martinot.
- Sports innovants : base ball ; kimball, sabbacane avec Lucas, éducateur sportif à l'USEP.
- Les arts du cirque : jonglage, acrobaties, équilibre sur ballon, assiette chinoise avec Gipsy du cirque Reno.
- Initiation à l'image grâce à Julien, animateur au service audio de la Ligue de l'enseignement.

Au cours de l'année, entre chaque période de vacances scolaires, les enfants permuteront sur chaque atelier, ainsi chacun pourra découvrir toutes les activités proposées.



Inscription à l'école maternelle

Si vous souhaitez inscrire votre enfant en petite section de l'école maternelle :

- à la rentrée de septembre 2015, (enfant né en 2012)
- à la rentrée de septembre 2016 (enfant né en 2013)

Vous êtes invité à le signaler à la Mairie (mairie.lusigny@wanadoo.fr), dès que possible, en précisant votre adresse actuelle à Lusigny sur Barse, les nom, prénom et date de naissance de votre enfant.

SEANCE DU 26 AOUT 2014

Le Maire

REND COMPTE de l'offre retenue concernant la préparation et livraison de repas en liaison froide pour le service de restauration scolaire, présentée par le groupe ELITE RESTAURATION pour une durée d'1 an renouvelable 2 fois et conclue moyennant un montant minimum de 20 091,06 € HT (21 196,06 € TTC) et un montant maximum de 33 026,40 € HT (34 842.84 € TTC).

Le Conseil Municipal

DÉCIDE de créer un poste d'Attaché contractuel à raison de 17h30 par semaine à compter du 1^{er} octobre 2014 en lieu et place du poste d'Attaché existant. La

personne occupera les fonctions de Responsable de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

DÉCIDE de créer un poste d'adjoint technique pour 16h hebdomadaires et un second à 11h hebdomadaires à compter du 1^{er} novembre 2014 afin de remplacer le poste d'adjoint technique à 27h hebdomadaire, vacant à cette date.

AUTORISE le Maire à signer la convention avec la Ligue de l'Enseignement, concernant l'organisation de la garderie périscolaire du lundi au jeudi, de 16h30 à 17h, la coordination des nouvelles activités périscolaires, et l'animation d'ateliers le vendredi après-midi pour 17 407.06 €.

PROCÈDE à la révision des tarifs de location des salles communales comme suit :

SALLE BERNARD HUSSENET			
	Particuliers domiciliés sur la commune, associations ou sociétés locales	Particuliers, associations ou sociétés extérieurs à la commune	
Réunion	30 €	100 €	
Location au week-end	200 €	350 €	
Caution	500 €		
Ménage mal ou non fait	60 € / heure		
Annulation faite dans un délai de 20 jours avant la location	100 €		
LA GRANGE			
	Particuliers domiciliés sur la commune, associations ou sociétés locales	Particuliers, associations ou sociétés extérieurs à la commune	
Exposition	Semaine – du lundi au vendredi	100 €	200 €
	week-end	150 €	250 €
Réunion /Assemblée Générale	150 €	200 €	
Spectacle/manifestation diverse	180 €	200 €	
Vin d'honneur	100 €	200 €	
Chauffage - du 1 ^{er} novembre au 31 mars	Semaine – du lundi au vendredi	100 €	
	week-end	40 €	
Caution	600 €		
Ménage mal ou non fait	60 € / heure		
Annulation faite dans un délai de 20 jours avant la location	100 €		

ACCEPTE de verser une subvention exceptionnelle de 400 € au Centre d'Intervention et de Secours de Lusigny sur Barse pour permettre le remplacement du drapeau.

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2014

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'approuver le règlement intérieur du conseil municipal tel que présenté.

ACCEPTE le recours à un contrat dans le cadre des emplois d'avenir à raison de 24h hebdomadaires pour une durée de 12 mois renouvelable considé-

rant les aides financières à hauteur de 75% du SMIC brut moyennant un parcours professionnel requalifiant et un second contrat dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi placés sous la responsabilité de Pôle Emploi pour le compte de l'Etat assortis d'une exonération de charges allant de 80 à 85%, pour une durée hebdomadaire de 20h sur 12 mois. Les agents occuperont un poste d'agent d'entretien polyvalent.

Inauguration de la plaque dédiée à Bernard HUSSENET



Merci Gilles. Nous adressons aussi nos vifs remerciements au conseil municipal qui a, unanimement, accepté votre projet de donner le nom de Bernard HUSSENET à cette salle des fêtes où il aimait venir partager d'agréables moments.

Nous saluons toutes les personnalités présentes en ce lieu, avant l'inauguration de la 61ème Foire Agricole et Commerciale.

Pendant 37 ans, Papa a été le Président du Comité de la Foire et chacun se souvient combien ce jour était important pour lui et TOUS les bénévoles également ! Je pense en particulier à Michelle LEBLANC qui venait, tous les ans, à la maison pour préparer cette grande et joyeuse manifestation.

Merci à toutes et à tous de nous avoir accompagnés en ce dimanche 5 octobre 2014 qui restera en notre mémoire.»

Le 5 octobre 2014, jour de la Foire Agricole et Commerciale de Lusigny sur Barse, Christian BRANLE, a inauguré une plaque dédiée à Monsieur Bernard HUSSENET, Maire de Lusigny sur Barse de 1972 à 1995 et Président du Comité de la Foire Agricole et Commerciale. Il lui a rendu un hommage élogieux en présence de sa famille, de nombreuses personnalités, d'amis, d'élus et des habitants. **La salle des fêtes rue Georges Clemenceau se nomme désormais, «Salle Bernard HUSSENET».**

Rose-Élisabeth, très émue par cette touchante attention à l'égard de son père Bernard HUSSENET, s'est adressée au nom de ses frère et sœur, de leurs conjoints, de son oncle Jean, petit frère de Bernard, né comme lui à la gendarmerie de Lusigny sur Barse, des cousins et cousines très proches de ses parents, en ces termes :

«Tout d'abord, nous avons une pensée pour Maman qui nous a quittés il y a deux ans, le 6 octobre 2012. Ensemble, nous voulons, Monsieur le Maire, vous témoigner toute notre gratitude pour cet hommage que vous venez de rendre à celui qui fut Maire de Lusigny sur Barse pendant 23 ans. Vous le connaissez bien. Il avait trois passions : sa famille, son métier d'ébéniste et sa commune. Vous et votre épouse Sylvie savez mieux que quiconque combien il avait eu à cœur de moderniser et d'embellir son

village natal, car vous comptiez parmi ses plus proches amis.

J'aimerais dire un grand merci à Gilles BERTHAUT qui fut, à une certaine époque, le bras droit de Papa à la Mairie. Je sais qu'avec vous, Monsieur le Maire, il a préparé cette cérémonie avec beaucoup d'amitié et de générosité.

UNE PARTIE DE LA FAMILLE HUSSENET EN PRÉSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE



Commémoration du 24 août 2014

Le monument
aux morts
entièrement
restauré

Le Poilu «rhabillé»

Pour le 70^{ème} anniversaire de la Libération (1944) et le centenaire de la Grande Guerre (1914-1918), le Monument aux Morts, place Maurice Jacquinet, ainsi que les deux stèles de la RD 619, ont été entièrement restaurés. Bravo à Rémy JOUVET, l'employé municipal, qui a activement participé à cette restauration et a notamment repeint le Poilu de belle manière en lui donnant encore plus d'éclat.



Christian BRANLE, Maire de Lusigny sur Barse, en présence des Maires de Fresnoy-le-Château, Mesnil-Saint-Père, Montreuil-sur-Barse, du Président de la Communauté de Communes Seine Barse, de nombreuses personnalités civiles et militaires et des habitants de ces différentes communes se sont rassemblés pour rendre hommage à tous ceux qui sont tombés lors des événements de la fin du mois d'août 1944.

La cérémonie a débuté par un dépôt de gerbes à la plaque commémorative de la gendarmerie et devant les stèles de Chantelot et de la RD 619, suivie d'une messe célébrée en l'Église Saint Martin.

Il faut souligner la présence lors de cette cérémonie, d'un Américain, Éric AHO de SAXTON RIVER aux États-Unis, fils d'un ancien combattant qui a participé aux combats Lusigniens.

Christian BRANLE, lors de cette commémoration a relaté certains faits marquants de ces combats :

“ **« Il y a 70 ans, jour pour jour se déroulaient sur notre territoire des actes de barbarie sans précédent. Alors que l'Armée allemande était en déroute, qu'elle perdait tout espoir de victoire, elle faisait preuve d'une cruauté inégalée jusqu'alors, décidée à laisser les traces indélébiles de son passage.**

70 ans plus tard, les femmes et les hommes réunis autour des stèles avec les enfants, chaque fois plus nombreux, se retrouvent pour ne pas oublier et pour affirmer haut et fort «plus jamais ça» ! Ont-ils la certitude que leur avenir sera

celui de la paix ?

Le 21^{ème} siècle à peine engagé nous confronte à la réalité, celle de la RUSSIE et de l'UKRAINE ou de la CRIMÉE, celle du conflit au Proche Orient qui ne parvient pas à trouver de solution, celle d'une Afrique et d'une Europe, à fleur de peau, confrontées au fanatisme.

Comment rassurer nos populations, comment dire à nos jeunes, présents aujourd'hui que nos aînés ont vécu le pire pour assurer notre liberté éternelle, dans un contexte international aussi tendu.

Et pourtant, la Grande Guerre de 14-18 dont nous allons commémorer le 100^{ème} anniversaire et qui a laissé au sol 1,6 million de morts en France (1,3 million de militaires et 300 000 civils), et ces événements de la fin du mois d'août 1944 de la seconde guerre que nous commémorons aujourd'hui qui ont touché nos familles dans leur mémoire et dans leur chair, sauront-ils nous préserver d'un prochain conflit ?

Plus que jamais, il demeure essentiel de nous rappeler de celles et de ceux qui ont lutté pour notre liberté. Il faut nous souvenir toujours, qu'à la fin du mois d'août 1944, les soldats allemands ont engagé la chasse aux résistants avec délits sur la population civile.

Je veux en cette journée de commémoration, 70 ans plus tard, me souvenir bien entendu de tous les résistants, mais aussi des anciens, hommes et femmes, qui ont fait preuve d'un véritable courage, dans un village occupé par une centaine d'Allemands de la Wehrmacht, de la jeunesse hitlérienne et des SS.

Les maisons sont alors réquisitionnées, le matériel, les hommes et les femmes sont au service de l'occupant.

Le Maire de l'époque, Jacques GAUTHIER et son adjoint Pierre GOMAND font ce qu'ils peuvent pour préserver le village.

Comment ne pas évoquer le Docteur MEYER et son épouse, Mademoiselle LEVY-PALMIR, tous les trois morts en déportation à AUCHWITZ le 15 février 1944, après avoir soigné et rendu service au plus grand nombre, malgré les ordres imposés par les Allemands aux Juifs !

Comment ne pas évoquer en ce 70^{ème} anniversaire de la fin de la guerre pour Lusigny, la famille BAILLY ! Alors que les FFI reçoivent l'ordre de bloquer les Allemands à l'entrée de Lusigny à l'intersection de la Rue du Général de GAULLE, le maire, Jacques GAUTHIER demande aux habitants de quitter le village car l'affrontement va être terrible.

Le domaine de BEAUMONT propriété de la famille BAILLY accueille toutes les personnes en détresse, pour une ou plusieurs journées. Le couple fera preuve d'un très grand dévouement pour aider les habitants durant toute cette période.

Cette fin du mois d'août 1944 est terrible pour la population. Aux morts de BUCHÈRES du 24 août (68 civils), il faut ajouter ceux du Haut Chêne et de Montreuil-sur-Barse, et bien sûr les civils de Mesnil-Saint-Père qui seront abattus par des soldats enrégés, sans état d'âme, le 27 août 1944 (24 femmes, hommes et enfants seront fusillés à l'entrée du village).

Comment ne pas évoquer les noms des civils qui s'organisent pour échapper à la terrible rage allemande. Des noms de famille que nous n'oublierons pas : Messieurs, CHRÉTIEN, BRETON, ROLLIN, DULOUP, DOUSSOT, MAUGRAS, HUSSENET, THIÉBAULT, GUICHARD, SIEFFERT, CHAMBRION, CHATILLON, et tant d'autres qui ont écrit notre histoire !

Comment ne pas évoquer les alliés et notamment, les pilotes tombés au champ d'honneur. Cet été 1944 l'aviation alliée survole le territoire aubois, les bombardiers traversent la France pour aller bombarder l'Allemagne. Quelques 60 bombardiers sont abattus par la chasse allemande et la DCA, 300 aviateurs sont tués. Le 15 juillet, un quadrimoteur anglais est abattu et tombe dans la Civanne. Tout l'équipage est pulvérisé dans l'explosion des bombes au moment du crash : 7 morts.



Dépôt de gerbe devant la stèle de la gendarmerie



Dépôt de gerbes au monument aux morts de Lusigny sur Barse



Dépôt de gerbe devant la stèle à Montreuil-sur-Barse



Dépôt de gerbe devant la stèle Le haut Chêne à Fresnoy-le-Château



Mr Eric AHO de Saxton River (USA) fils d'un combattant américain accompagné par une interprète Lusignienne

Le 8 août 1944 c'est un «Halifax» pris en chasse par deux avions allemands, qui s'écrase sur LARRIVOUR. Seul Francis EVANS parviendra à s'en tirer sur les sept membres d'équipage. Monsieur le curé VANDETRACTEN, FFI, aidera le fugitif à s'en sortir.

Pour ne pas les oublier des sépultures ont été érigées dans notre cimetière et nous ne manquons pas, chaque année, de nous recueillir et de nous souvenir de ces soldats du Commonwealth (8 anglais de la RAF, 5 néo-zélandais et 1 canadien), morts pour notre liberté.

Notre commune sera décorée de la Croix de Guerre avec étoile d'argent en novembre 1948 avec cette citation : «A fourni un magnifique effort dans l'aide à la résistance active en facilitant sur son territoire, dès 1942, des opérations de parachutage et de résistance. Charnière du dispositif allemand, Lusigny fût le théâtre d'âpres combats du 25 au 30 août 1944, pendant lesquels la commune eut à souffrir de représailles de l'ennemi.....»

Notre recueillement sur les stèles de Montreuil-sur-Barse, du Haut Chêne à Fresnoy-le-Château, sur les stèles de la gendarmerie, de Chantelot et de la RD 619, puis ici devant la mairie, nous réunit pour ne pas oublier nos combattants et tous les civils morts au cours de cette période horrible. La Grande Guerre n'aura visiblement pas assez marqué les hommes !

Jeunes gens, soyez présents à nos côtés à chaque moment de commémoration pour préparer la paix, soyez à nos côtés pour ne pas oublier notre histoire et imaginer votre avenir !!!

Dans un témoignage récent une Lusignienne s'exprimait ainsi : Il faut du courage pour construire la paix et c'est toujours à refaire !

Le courage vous l'avez et ensemble nous saurons défendre nos valeurs, de paix, de liberté, d'égalité et de fraternité.»

Monsieur le Maire poursuit son discours en relatant quelques faits marquants entre le 25 et le 29 août 1944, jour où Lusigny est enfin libérée des Allemands. Après le dépôt de gerbes au Monument aux Morts et le recueillement en respect de toutes les personnes disparues au cours de ces événements, il invita les personnes présentes à se rendre sur les stèles de Montreuil-sur-Barse et du Haut Chêne à Fresnoy-le-Château.

Commémoration de l'Armistice

Un hommage solennel a été rendu le 11 novembre à tous les combattants tombés au champ d'honneur lors de la Grande Guerre de 1914-1918, en présence de nombreux habitants. Après le discours du maire, Christian BRANLE, et celui du Président des Anciens Combattants, Yves MOUGINOT, le dépôt de gerbes, suivi de l'appel des morts et la lecture des extraits de lettres de poilus par les élèves émus, du Collège Charles Delaunay, toute l'assemblée s'est recueillie devant le monument aux morts.

L'École de Musique de Lusigny a assuré la prestation musicale tout au long de cette manifestation, et La Marseillaise a été chantée par les élèves de l'école primaire du Grand Pré Vert.

Le cortège s'est rendu ensuite au cimetière où les enfants ont déposé,



sur chacune des tombes des soldats, un bouquet de fleurs.

À l'issue de cette cérémonie, deux sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Lusigny ont été décorés pour leurs bons et loyaux services : David SERRALONGA (médaille de Vermeil – 25 ans) et Christian ROZOY (médaille d'Argent – 20 ans).

Dépôt de fleurs sur chacune des 17 tombes de soldats par les élèves du collège et de l'école primaire



Caporal-Chef Christian ROZOY



Adjudant-Chef David SERRALONGA

Une 61^{ème} foire mémorable ! Flic, flac, flic, flac, floc

La pluie est venue perturber cette foire bien organisée et promise au succès habituel...

Flic, flac, floc – c'était le 5 octobre 2014
De mémoire des anciens, on n'avait pas vu cela depuis 1978 !



Les fanfares et majorettes ont assuré - Bravo !

Les secouristes – les animatrices de la Maison de retraite – les artisans de Lusigny sur le stand UAEL – l'ADMR, les producteurs du PNRFO, les entreprises, les commerçants, les marchands, des associations..... Tous étaient présents..



Christian Branle a eu le plaisir de présenter le discours de l'inauguration de notre traditionnelle foire agricole et commerciale. Il salue les personnalités, tous les partenaires, les artisans, commerçants, éleveurs, exposants, agriculteurs, cavaliers, toutes les associations, le Comité de Foire qui a organisé cette journée, les associations, l'équipe communale, les habitants du territoire et remet les récompenses aux éleveurs.



Cette année encore de nombreux éleveurs, cavaliers nous ont réjouis avec cirés, capuches et chapeaux de western !



Remise de récompenses aux éleveurs dans une ambiance festive



Rien n'a été négligé au Comité de Foire, le crottin a été ramassé à la pelle pour servir d'excellent engrais pour les salades et les tomates du jardin !



Le repas de la foire proposé à la Grange a eu du succès avec spectacle de country !



INFORMATIONS TEOM Incitative (TEOMi) : la grille de facturation

Le SIEDMTO a choisi d'adopter pour son financement une nouvelle forme de tarification du service d'enlèvement des déchets ménagers et assimilés.

Cette tarification est dite incitative, car elle se veut d'amener les usagers à changer leur comportement en améliorant les impacts environnementaux et en limitant la hausse des coûts du service. Pour cela, le montant répercuté sur chaque usager est en partie calculé en fonction de la production de déchets.

Cette production est évaluée sur la base de volumes, à chaque fois qu'un usager sort ses poubelles (dans un bac adapté avec une puce électronique, dont la contenance est connue) et à chaque fois qu'il se rend en déchèterie (celui-ci est identifié grâce à une carte d'accès).

Les flux de recyclables légers (sacs jaunes, papiers et verre en apport volontaire) ne sont pas tarifés, car le tri relève d'un comportement vertueux.

Les déchets ne sont à aucun moment pesés.

La production individuelle de déchets ne sera officiellement comptabilisée qu'à partir 2016 et le système de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne permettra de prélever les montants dus qu'en 2017, parallèlement aux Taxes Foncières.

Une phase de test est toutefois nécessaire durant l'année 2015. Elle permettra au Syndicat de régler la mise

en oeuvre matérielle de la Tarification Incitative et de mesurer l'impact sur les tonnages de déchets produits et le financement nécessaire à leur gestion. Elle permettra aussi aux usagers de prendre connaissance de la nouvelle tarification et d'adapter leurs modes de vie s'ils souhaitent produire moins de déchets pour payer moins. Pour cela, durant cette phase de test sera réalisée « une facturation à blanc ».

Rappelons que la TEOM, incitative ou non, a vocation à couvrir les besoins du Syndicat. Comme elle l'a fait depuis la création du SIEDMTO, elle évoluera constamment avec l'évolution des coûts de collecte et de traitement des déchets.



LE PRINCIPE

Depuis octobre 2013, une enquête d'ampleur permet au SIEDMTO d'identifier les ménages. (Porte-à-porte, questionnaires E-mail, ...).

Distribution en cours de bacs roulants, avec des puces pour identifier les usagers, et de cartes d'accès en déchèterie.

A compter de 2015, seuls ces bacs seront collectés !

Si vous n'avez pas encore répondu à l'enquête, il est impératif de faire connaître auprès des services du SIEDMTO. Sinon vous ne serez pas livrés en bacs roulants.

Pour cela :
- Demandez à recevoir le questionnaire par courriel à l'adresse : enqueteurs@orange.fr
- Contactez le syndicat au 03 25 41 08 03

LES MÉNAGES SERONT SOUMIS À UNE TEOM INCITATIVE, SOMME DE DEUX COMPOSANTES :

• Une part fixe, par ménage :

Le principe de la TEOM est maintenu : la taxe est calculée à partir des bases de foncier bâti. MAIS les taux appliqués aujourd'hui baissent de 20 %. Ces exemples illustrent l'évolution de la TEOM des ménages :

La part fixe inclut :

- un forfait de 20 levées par an pour les bacs gris destinés aux ordures ménagères.
- un forfait de 12 accès par an aux déchèteries du SIEDMTO.

TEOM actuelle	Part fixe en TEOM incitative
80 € (TEOM moyenne en appartement)	80 x 80% = 64 €
140 € (TEOM moyenne en maison)	140 x 80% = 112 €
200 € (TEOM élevée)	200 x 80% = 160 €
250 € (TEOM très élevée)	250 x 80% = 200 €

• Une part variable :

Toute levée de bac et tout accès en déchèterie au-delà du forfait annuel donnent lieu à l'application de tarifs unitaires. Les ménages pourront aussi acheter ponctuellement des sacs prépayés, en mairie, pour pallier à une production exceptionnelle de déchets qui rendrait leur bac insuffisant.

Taille du foyer	Contenance de bac*	Prix unitaire de la levée au-delà de 20	Prix unitaire de l'accès en déchèterie au-delà de 12	Prix unitaire d'un sac prépayé dès le premier
1 personne	60 litres	1,60 €		
2 et 3 personnes	120 litres	2,40 €		
4 à 6 personnes	240 litres	4,80 €	2,00 €	2,50 €
7 personnes et plus	360 litres	7,20 €		

* La dotation en bacs est fixe : de rares exceptions pourront demander un bac plus grand (assistantes maternelles...). Chaque demande sera étudiée au cas par cas.

Dépasser le forfait de levées ou d'accès en déchèteries ne signifie pas forcément subir un surcoût !

Par exemple, une famille de 4 personnes qui paie aujourd'hui 140 € de TEOM pourra payer 5 levées et deux accès en déchèterie hors forfait (5 x 4,80 € + 2 x 2,00 € = 28,00 €) sans voir ses coûts augmenter.

TEOM « avant » : 140 €	
Part fixe « après » : 112 €	Part variable 28,00 €

CLUB DE TAROT

La saison 2013-2014 du club de Tarot s'est terminée comme d'habitude dans une ambiance amicale et «studieuse». Voici le classement final des 5 premiers :

- 1°) LECLERCQ Christian
17 003 points
- 2°) COTTRET Claude
15 993 points
- 3°) BREDARD François
15 894 points
- 4°) RITOPER Sébastien
14 951 points
- 5°) GOUBAULT Jacky
12 600 points

Pour la saison 2014-2015,
50 joueurs se sont inscrits. Les séances se déroulent : tous les mercredis de 20h à minuit dans la salle des fêtes Bernard Hussenet.



ASSOCIATION : DEMANDE DE SUBVENTION 2015

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2015 doivent être déposés en Mairie **au plus tard le 13 février 2015**. Les formulaires sont disponibles en Mairie ou sur le site internet www.lusigny-sur-barse.fr (infos utiles-téléchargement)

Sortie en Alsace des brodeuses de l'association « aux Fils de la Barse » au Parc de Wesserling – Ecomusée textile.

Les brodeuses de l'association au Fil de la Barse ont programmé une sortie le week-end du 27 /28 septembre 2014 à l'écomusée textile – Parc de Wesserling dans le département du Haut-Rhin.

En visitant l'écomusée textile de Wesserling, les adhérentes de l'association ont découvert les métiers de l'industrie textile des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle grâce à une visite guidée. Elles ont pu découvrir les nombreux bâtiments du parc qui ont permis le développement de l'industrie textile tels que les usines, hangars, friches industrielles, mais aussi la grande chaufferie qui avec l'écomusée textile, associe l'histoire du site à des expositions et créations contemporaines.

Elles ont été très intéressées par l'exposition retraçant l'histoire de DMC, qui met en valeur le travail exceptionnel d'artistes ou de designers à travers des œuvres qui font sortir des sentiers battus. Ces créations offrent un nouveau regard sur l'utilisation des fils qu'ils soient à broder, à tricoter, à coudre ou pour la dentelle.

La visite s'est prolongée le lendemain par les boutiques, le pavillon des créateurs et des artisans et les jardins du Parc de Wesserling qui constituent le plus grand parc alsacien classé à l'inventaire des Monuments Historiques.

Les brodeuses ont quitté le Parc, les bras chargés de fils à broder, de tissus, de livres, elles ont remercié leur Présidente, Mme Jocelyne FABRE, pour l'organisation de cette sortie, riche en histoire, en sensations, en souvenirs à partager entre brodeuses...



THOMAS ET PIERRE PASSION FOOT



Le 19 septembre 2014, nous avons interviewé deux adolescents : Thomas et Pierre, tous deux passionnés de football. Ils sont adhérents au Club de l'Etoile de Lusigny.



Thomas

Pierre

■ **Le P'tit Lusignien :** Nous souhaiterions faire connaissance avec vous.

Pierre, Thomas : Nous avons 14 ans et nous sommes en 3^{ème} au Collège Charles Delaunay. Nous habitons Lusigny sur Barse et sommes licenciés au Club de Football de Lusigny sur Barse.

■ **Le P'tit Lusignien :** Depuis quand pratiquez-vous ce sport ?

Thomas : Je pratique ce sport depuis l'âge de 5-6 ans et je joue dans un club depuis 2009.

Pierre : J'ai commencé à pratiquer le foot dès l'âge de 6 ans à l'Etoile de Lusigny, sans aucune interruption.

■ **Le P'tit Lusignien :** Pourquoi le foot ? Comment vous est venue l'envie ?

Pierre : L'envie m'est venue avec la coupe du monde de football de 2006. Les français ont très bien joué. Les journaux en parlaient beaucoup. Du coup, cela m'a donné l'envie de pratiquer ce sport. Zidane était bon, il marquait des buts.

Thomas : L'envie m'est venue en famille. Vers l'âge de 4-5 ans, avec mes cousins, mon oncle et mon père, on tapait dans le ballon. Vers 6 ans, j'ai commencé à pratiquer ce sport à Saint-Parres-aux-Tertres où j'habitais avant d'être à Lusigny. C'est un sport que j'aimerais toujours.

■ **Le P'tit Lusignien :** Aujourd'hui, quels sont vos joueurs préférés ?

Thomas : Cristiano Ronaldo, c'est un footballeur international portugais et Lionel Messi qui lui, est Argentin.

Pierre : Paul Pogba, c'est un joueur de football international français. Il est élu le meilleur jeune joueur.

■ **Le P'tit Lusignien :** Parlez-nous un peu de votre équipe et de la vie du club.

Pierre, Thomas : Nous faisons partie de l'équipe U15, il y a deux équipes dans la U15 (joueurs de - de 15 ans). Nous avons

entraînements 2 fois/semaine : le lundi et le jeudi de 17 h 15 à 19 h 00 encadrés par les entraîneurs. Tous les samedis, il y a un match soit au stade de Lusigny ou à l'extérieur, sur d'autres stades du département de l'Aube. Nous recevons nos convocations par mail, les réseaux sociaux... Il est important de répondre présent à chaque convocation. Il y a une bonne ambiance au sein du club. Nous avons de bons copains. Le foot crée des liens très forts.

■ **Le P'tit Lusignien :** Quelle est votre rôle sur le terrain ?

Pierre : J'ai le rôle du milieu de terrain sous les numéros 8 et 6. C'est un poste qui me convient. J'aime aller chercher le ballon, on court beaucoup sur le terrain et on récupère le ballon pour faire la liaison. C'est un rôle très dur. C'est le joueur qui parcourt le plus de chemin au cours d'une partie.

Thomas : Je suis également milieu de terrain avec une fonction offensive sous le numéro 10. C'est un rôle qui propose des options très tactiques. Je vois le jeu et je distribue le ballon.



■ **Le P'tit Lusignien :** Inauguré en juin 2012, le nouveau stade a fêté ses deux ans. Que pensez-vous des nouvelles infrastructures ?

Pierre, Thomas : C'est très bien, les vestiaires sont spacieux, c'est neuf, tout est propre. L'ancien stade n'était plus adapté. Le nouveau stade est bien situé, on le voit de la route. Il est proche du Collège, c'est pratique pour les élèves qui vont directement à l'entraînement en prenant avec eux leurs affaires de sport. Nous, on habite tout prêt, nous allons rechercher nos affaires de sport chez nous.

■ **Le P'tit Lusignien :** Est-ce que votre passion vous donne des idées pour un futur métier ?

Pierre : Oui, je souhaiterais exercer le métier de journaliste sportif. Thierry Rolland, pour moi c'est une référence. J'aimais bien ce qu'il faisait. Il partageait sa passion, ses émotions à travers ses commentaires. Il encourageait les Bleus.

Thomas : Je souhaiterais exercer un métier en rapport avec le sport, pour l'instant je me renseigne à ce sujet.

■ **Le P'tit Lusignien :** Avez-vous un message à faire passer à nos lecteurs ?

Pierre, Thomas : Oui, venez nous encourager depuis le bord du terrain, et pourquoi pas nous rejoindre en tant que licencié à l'Etoile de Lusigny !



● Lucia VAN DE VYVER

Ecole de Musique de Lusigny sur Barse

HOMMAGE AU BENEVOLAT Le 25 septembre 2014, nous avons interviewé Lucia.



■ **Le P'tit Lusignien** : Vous êtes une figure marquante de l'engagement bénévole au sein de l'Ecole de Musique associative de Lusigny sur Barse. Après avoir été vice-trésorière de l'association à ses débuts, vous avez ensuite occupé les fonctions de Présidente durant 7 années. Vous venez de passer le flambeau. Comment est venu votre engagement ?

Lucia : En 1983, Nous étions un noyau de 6 mamans désireuses de donner une éducation musicale à nos enfants. Nous avons donc créé, il y a un peu plus de 30 ans, une association pour gérer une école de musique afin que tout enfant et adulte intéressés puissent jouer d'un instrument. Nos objectifs : Promouvoir la musique et contribuer à développer la vie culturelle locale du canton de Lusigny sur Barse.

La composition du bureau (bénévoles) était la suivante : Présidente : Ginette MAGNIN
Vice-présidente : Véronique HAON • Trésorier : Marie-Louise VERHEECKE (3 ans) et remplacée par Dominique LACROIX (plus de 20 ans) • Vice-trésorier : Lucia VAN DE VYVER • Secrétaire : Ginette MIGON
Directeur de l'Ecole : Olivier RENAULT

Mes amies m'avaient attribué la fonction de vice-trésorière vu que j'étais commerçante à l'époque, cette fonction me semblait évidente. De plus, mon commerce était situé au centre du village de Lusigny, c'était le point de rencontre. A l'époque les inscriptions, les cotisations, les informations, tout se faisait à la droguerie de Lucia ! C'était bien pratique.

■ **Le P'tit Lusignien** : Combien y avait-il d'élèves au démarrage ?

Lucia : Au démarrage, environ 40 élèves. L'école était encadrée par Olivier RENAULT. Olivier était professeur de musique à l'Aurore de Saint-André-Les-Vergers, il avait de l'expérience et nous a bien aidés à nos débuts.

Au départ, il y avait 7 professeurs pour 7 instruments. L'école proposait des cours d'in-

truments accompagnés de cours de solfège. Olivier RENAULT a impulsé une dynamique à l'école. Dès 1987, il a constitué un orchestre qui a perduré jusqu'aux années 2009 avec des instruments à vent (flûtes, clarinettes, saxophones...).

■ **Le P'tit Lusignien** : et à ce jour ?

Aujourd'hui, l'Ecole de Musique attire chaque année de nouveaux élèves, ils sont au nombre de 100. C'est en tout 17 disciplines enseignées avec 11 professeurs diplômés. De plus, un ensemble musical a été créé (guitares, batterie, piano, accordéons, flûtes, chants), les jeunes ont plaisir à se retrouver avec leur professeur et jouer. L'école rayonne sur le canton de Lusigny sur Barse et hors canton. Je vous donne en détail l'irrigation du territoire : Canton de Lusigny sur Barse : Bouranton, Clérey, Courteranges, Fresnoy-le-Château, Laubressel, Lusigny sur Barse, Mesnil-Saint-Père, Montaulin, Montieramey, Montreuil-sur-Barse, Thennelières, Verrières. Hors canton : Belley, Les Bordes-Aumont, Briel-sur-Barse, Chauffour-lès-Bailly, Dosches, Clairvaux-sur-Aube, Lesmont, Les Noës-près-Troyes, Piney, Rouilly-Sacey, Rumilly-les-Vaudes, Saint-Léger-près-Troyes, Sainte-Savine, Saron-sur-Aube (Marne), Troyes, Vendevre-sur-Barse, La Villeneuve-au-Chêne.

■ **Le P'tit Lusignien** : En 2013, vous avez souhaité passer le flambeau !

Lucia : Oui, c'était normal, après tant d'année, le temps était venu de passer le relais de la fonction de Président. Je reste néanmoins impliquée dans l'association en tant que membre honoraire. Gérer une école de musique, c'est comme gérer une petite entreprise avec la responsabilité tous les ans d'équilibrer les comptes pour faire face aux charges et payer tous les professeurs et la Directrice. C'est une fonction qui demande beaucoup d'investissement. Les candidatures ne se bousculent pas. Je remercie Monsieur Bertrand LEPAPE, pour avoir accepté cette fonction de Président qui vient s'ajouter dans son emploi du temps déjà bien chargé par son activité professionnelle. J'en profite pour vous présenter l'équipe actuelle : Bureau • Président : Bertrand LEPAPE • Vice-Président : Laurent HARCOURT • Trésorier : Manfred LI • Vice-Trésorière : Sabine LAMERRE • Secrétaire : Elise LANGLOIS • Vice-Secrétaire : Elodie CRUZ • Conseil d'administration (bénévoles) • Corinne MATHIAS • Marianne CHOISELAT • Lucia VAN DE VYVER Directrice de l'Ecole : Françoise PERTUISOT

■ **Le P'tit Lusignien** : Quelles sont les ressources de l'Ecole de Musique ?

Lucia : Les ressources de l'association comprennent : Une subvention du Conseil général de l'Aube. Certaines subventions de communes (Lusigny sur Barse, Courteranges,

Montreuil, Montaulin, Montieramey, Mesnil Saint Père). Les cotisations des adhérents dont le prix est fixé chaque année par l'assemblée générale.

Nous sommes soucieux du coût des cotisations qui ne doit pas être un obstacle à l'enseignement musical. L'Ecole de Musique doit rester financièrement accessible afin de toucher un large public et donner la possibilité à toute personne de faire de la musique. Le coût actuel des cotisations peut peser sur le budget familial. C'est pourquoi toutes les subventions des collectivités sont les bienvenues. L'Ecole de Musique a besoin du soutien de toutes les communes qu'elle irrigue afin de répondre pleinement à ses objectifs. Elle a fait ses preuves, elle touche un large public et le niveau d'enseignement est de grande qualité. Nous avons de bons professeurs. Cette école a suscité des vocations et des jeunes ont poursuivi leur enseignement pour en faire leur profession parmi lesquels : Fabien PACKO, titulaire du diplôme d'Etat de professeur d'accordéon, ainsi que d'un premier prix d'écriture/contrepoint, et de formation musicale. Emmanuel GUAQUIERE, titulaire du diplôme d'Etat de professeur de tuba. Les frères BEZENS, musiciens affirmés. Et bien d'autres jeunes passionnés qui prennent plaisir à jouer lors de commémorations, animations et fêtes de villages.

■ **Le P'tit Lusignien** : Lucia, vous donnez du temps à l'Ecole de Musique depuis plus de 30 ans, un vrai sacerdoce ! C'est un hommage au bénévolat. Toutes ces années de bénévolat vous ont certainement appris et apporté beaucoup mais parfois n'y a-t-il pas des moments de découragement ?

Lucia : Forcément, il y a des moments difficiles, malgré tout, ces années de bénévolat m'ont apporté beaucoup de bonheur. J'ai essayé d'œuvrer, au nom de l'Ecole de Musique, pour le bien de tous, relais entre jeunes, moins jeunes, parents, professeurs, avec l'équipe des bénévoles du bureau et la direction. J'ai rencontré beaucoup de personnes avec qui j'ai gardé des liens amicaux. Nous avons fait du bon boulot ensemble ! Les concerts sont des moments très agréables et c'est une joie de voir le travail des enfants et adultes récompensé. Je conseille à chaque personne de s'engager, c'est une ouverture humaine. Aller vers les autres, apporter une écoute, partager, donner des renseignements tout en restant diplomate, travailler en équipe, c'est un investissement qui apporte beaucoup.

■ **Le P'tit Lusignien** : Merci Lucia pour cette interview qui permettra à nos lecteurs de connaître l'histoire de cette école de musique dont vous étiez durant des années la clef de voûte.



● Gâteau fondant aux amandes

Préparation : 10 min
Cuisson : 30 min
Pour 6 personnes :

- 125 g de beurre mou
- 125 g d'amandes en poudre
- 3 œufs
- 125 g de sucre en poudre
- 1 pincée de sel
- 1 cuil. à soupe d'eau de fleur d'oranger

- 1 Préchauffez le four à th.5 (150°C) – Beurrez un moule à manquer de 20 cm de diamètre environ
- 2 Mettez le beurre dans un saladier et travaillez-le à la fourchette pour le réduire en pommade. Ajoutez petit à petit la poudre d'amandes en mélangeant.
- 3 Dans un grand bol, fouettez les œufs entiers avec le sucre jusqu'à ce que le mélange soit bien mousseux. Ajoutez les œufs et l'eau de fleur d'oranger dans le saladier et fouettez pour obtenir une pâte homogène.
- 4 Versez la pâte dans le moule et faites cuire 30 min dans le four chaud. Vérifiez la cuisson en piquant le gâteau avec la pointe d'un petit couteau. Si la pointe ressort propre, le gâteau est cuit, sinon poursuivez la cuisson pendant quelques min.
- 5 Laissez tiédir le gâteau dans son moule puis retournez-le sur une grille et laissez-le refroidir complètement.

Conseil : servez le gâteau aux amandes nature ou bien accompagné d'un coulis de framboise

L'astuce de ma grand-mère était de faire fondre le beurre directement dans le moule. Parfois, nous rajoutions du chocolat, pour varier les plaisirs. J'aimais bien feuilleter son carnet de recettes, à la recherche de nouvelles idées.



Anne

Au-delà des soins et de l'hébergement, la maison de retraite «La Salamandre» est un véritable lieu de vie...

Des activités, animations, échanges inter-générationnels se créent...



La fête de la famille a été un vrai succès ...



Quel beau partage... la fête des voisins à la maison de retraite



Atelier tricot



Atelier zoo et zen



Atelier Hortithérapie
Travailler avec la nature crée beaucoup de bonheur !



Chorale
Les résidents de la maison de retraite ont apprécié la venue des choristes qui leur ont offert un beau spectacle.



C'est la fête !



Qui veut gagner des millions ? Jeu organisé par les animateurs et enfants du Centre de Loisirs.



Atelier création

Les enfants de l'école primaire Le Grand Pré Vert et **les résidents de la maison de retraite** La Salamandre, encadrés par les enseignants et éducateurs, ont réalisé, en duo, les cartes de vœux 2015 de la Mairie. De belles créations ont été réalisées avec talents !



Théâtre

Les élèves du collège Charles Delaunay ont révélé leurs talents d'artiste, auprès des personnes âgées et en présence de leurs parents, sous la direction de leur professeur de Français. Ils ont su transmettre leur humour et leur joie de vivre afin de permettre à tous de passer un agréable moment.

Moment de partage avec les aînés

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 1^{er} février 2015 à 12 heures à La Grange.

Tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale – CCAS, invite tous les aînés de plus de 70 ans et leur conjoint, afin de passer un agréable moment en leur compagnie.

Les invitations étant faites à partir des renseignements connus en Mairie, des personnes nées avant 1945 peuvent être oubliées. Si vous êtes dans ce cas, ou si quelqu'un de votre entourage l'est, contactez la Mairie qui se fera un plaisir de prendre note de l'inscription.

Attention, la date limite des inscriptions est le 15 janvier 2015.

APPEL AU BÉNÉVOLAT

à la maison de retraite La Salamandre

Vous souhaitez proposer une petite animation à la maison de retraite Que ce soit de façon occasionnelle ou régulièrement

(Jeux de société, promenades, animations, spectacles, musique ou autres).

Contactez l'animatrice de La

Salamandre : Sabine Tél 03 51 48 20 06

Inauguration de la résidence «Les Lacs d'Orient» Foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés

C'est en présence de nombreuses personnalités de la région que la résidence «Les Lacs d'Orient» à Lusigny sur Barse a été inaugurée le 17 octobre 2014.

Ce nouvel établissement est l'aboutissement d'un partenariat étroit entre, Aube Immobilier, la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, le Conseil Municipal de Lusigny sur Barse et s'inscrit dans le schéma départemental gérontologique 2006-2011 : une structure qui favorise l'insertion des personnes fragilisées. Cette résidence qui a ouvert ses portes en avril 2014, offre une capacité d'accueil pour 74 personnes.



L'équipe d'éducateurs-soignants et les résidents

Brèves

RECHERCHE DE VOLONTAIRES

L'antenne des Secouristes et de la Protection Civile de Lusigny recherche des volontaires qui souhaiteraient se former au PSE1 - PSE2 et participer aux postes de secours tout au long de l'année.

Contactez le 06 22 73 18 56.



UN NOUVEAU GÉRANT AU CARREFOUR EXPRESS de Lusigny

Grégory MARMILLOT a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} août 2014 en remplacement de M. et M^{me} PIERRON partis à la retraite. Bienvenue à Grégory MARMILLOT et sa famille.



M. MARMILLOT à coté de sa conjointe Hélène et de ses employées Brigitte et Margerie

AU BOUT DE SOI-MÊME



Un Lusignien, **Christophe MAGNY**, participera au Marathon des sables pour l'UNICEF du 03 au 13 avril 2015. C'est une course à pied sur 6 jours dans le désert marocain, en auto suffisance alimentaire. Il a créé l'association MARATH'UNI et recherche des fonds pour financer son inscription, acheter le matériel nécessaire et reverser un maximum d'argent à l'UNICEF. Si vous souhaitez plus de renseignements et l'aider, vous pouvez le contacter soit : Tél. 06.17.18.52.13 christophe.magny@free.fr

UAEL - Union des Acteurs Économiques de Lusigny sur Barse

Saluons la création de l'association UAEL, regroupant les entreprises, commerçants et artisans de l'Aube, ainsi que les professions libérales, les micro-entrepreneurs et autres pour leur compte ou pour le compte de leur société et exerçant une activité commerciale, artisanale ou libérale sur la Commune de Lusigny sur Barse et son canton.

Composition du bureau :
Didier BARBE, président
Thierry WILMES, trésorier
Nelly MARCEAU, secrétaire

Nous formulons tous nos vœux de réussite à cette association pour dynamiser,



aider, conseiller et encourager tous les professionnels de notre commune et du canton. N'hésitez pas à les rejoindre !

Didier BARBE Tél. 03 25 41 25 63
didier-barbe-entreprise@wanadoo.fr



Le stand des artisans de l'UAEL à la Foire Agricole et Commerciale de Lusigny sur Barse

Un retour rapide sur le **CONGRÈS DES PARCS REGIONAUX** des 8,9 et 10 octobre 2014



Cet congrès a regroupé 1 000 personnes provenant de la France métropolitaine, des DOM TOM et de l'étranger.

Cet événement, riche en échanges, dans une bonne convivialité, a permis de faire connaître et découvrir notre territoire « Le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient » : sa forêt, ses lacs, son patrimoine, sa culture et une partie de ses diverses richesses (gastronomie, hébergement, entreprises et producteurs locaux, etc...).

Christian BRANLE, Président du Parc, remercie les habitants du territoire, les élus, les partenaires ainsi que l'équipe du Parc pour leur implication dans l'organisation de ce congrès qui restera longtemps dans nos mémoires et aura, nous l'espérons, un impact sur l'économie locale.

● ETAT CIVIL

NAISSANCES

- JASPIERRE LyLou
18 décembre 2013 (rectificatif)
- SOTT Trévor
26 août 2014
- VOINCHET Emmy
29 août 2014
- JUFFIN Valentin
07 septembre 2014
- HADALA Capucine
19 septembre 2014
- LEBECQ Alice
12 octobre 2014
- GRUMET Eden
24 octobre 2014
- DIAS Victoire
01 novembre 2014

MARIAGES

- VIARD Grégory &
SCHWARTZ Sophie
09 août 2014

DECES

- TISSERANT Nicole
23 juillet 2014
- BLOTTIAUX Liberté
25 août 2014
- MILLOT Lucienne
04 septembre 2014
- BAUDRY Bernard
06 septembre 2014
- MOREAU Solange
11 octobre 2014
- DELAUZEN Paulette
14 novembre 2014

Elections départementales 2015 (ex-cantonales)

Les 22 et 29 mars

Les bureaux de vote seront installés à la salle Bernard HUSSENET (ex-salle des fêtes) rue Georges Clémenceau

Les électeurs devront obligatoirement présenter une pièce d'identité au président du bureau et se munir de la carte électorale ou l'attestation d'inscription sur les listes électorales.

Mairie : Place Maurice Jacquinet
10270 Lusigny sur Barse
Téléphone : 03 25 41 20 01
Télécopie : 03 25 43 81 88
email : mairie.lusigny@wanadoo.fr
www.lusigny-sur-barse.fr

Ouverture du secrétariat :
le matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h
l'après-midi : le mercredi de 14h30 à 17h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

SIEDMTO

Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient

36, rue des Varrennes - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE
Tél. 03 25 41 08 03 – Fax : 03 25 41 66 60 - www.siedmto.fr

ORDURES MENAGERES

Chaque ramassage est effectué le lundi matin. Si le lundi est férié, il a lieu le mardi matin, lendemain du jour férié.

Attention : à compter de 2015, seuls les bacs roulants «pucés», fournis par SIEDMTO, seront collectés.

Voir information de la SIEDMTO dans ce journal.

TRI SELECTIF

LES LUNDIS

Janvier 5 et 19

Février 2 et 16

Mars 2 et 16

Avril 13 et 27

Mai 11 et **mardi 26**

Juin 8 et 22

Juillet 6 et 20

Août 3, 17 et 31

Septembre 14 et 28

DÉCHETTERIE

En 2015, la déchetterie envisage d'ouvrir tous les jours (**sauf** les vendredi et dimanche) Les nouveaux horaires ne sont pas encore connus au moment de l'impression de ce journal

HIVER

Les lundi et jeudi de 9 h à 12 h
Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

ETE

Les lundi et jeudi de 9 h à 12 h
Le mercredi de 15 h à 18 h
Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Attention : à compter de 2015, pour accéder à la déchetterie, **il faudra présenter une carte d'accès** fournie par la SIEDMTO (lors de la livraison des bacs pour les ordures ménagères). Voir information de la SIEDMTO dans ce journal.

Consulter le site internet de la SIEDMTO pour avoir des informations plus précises sur la nouvelle organisation du traitement des déchets et sur la tarification incitative - la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

PERMANENCE DU MAIRE

Christian BRANLE : Mercredi sur rendez-vous en mairie

LES ADJOINTS reçoivent sur rendez-vous en Mairie

Marie-Hélène TRESSOU

Affaires scolaires et sociales

Alain LAUNOY

Infrastructures et patrimoine

Marie-Claude ECHIVARD

Communication et tourisme

Jean-Claude FROBERT

Environnement et cadre de vie

Pascal CARILLON

Vie associative

C'était le 13 juillet 2014

Le défilé avec lampions et le feu d'artifice de Lusigny sont sans aucun doute les animations favorites des grands et petits !



Le 14 juillet après-midi, les Lusigniens ont apprécié l'ambiance festive et le goûter à la Grange. Fabien Packo, accordéoniste natif de Lusigny a animé le bal. Les enfants, qui étaient aussi en fête, ont particulièrement aimé se faire maquiller !